



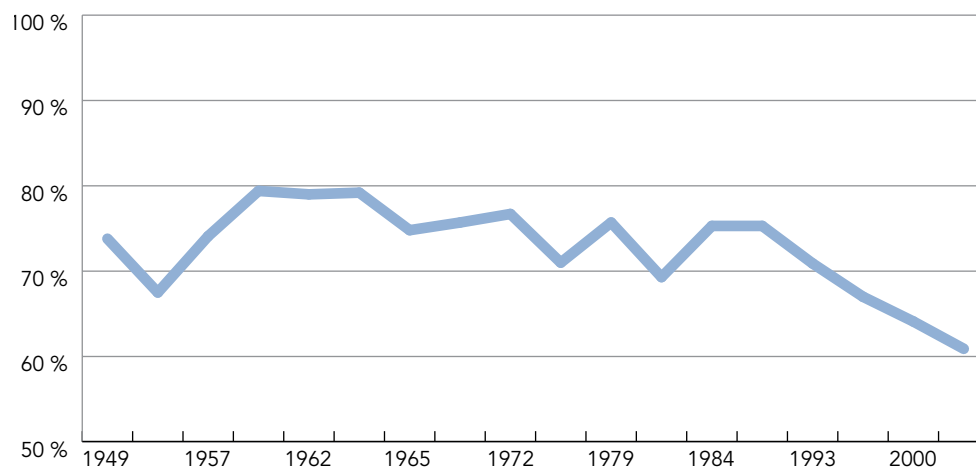
# CARNET DU SAVOIR

**La participation  
électorale baisse :**  
Serait-ce lié à la diminution de  
l'enseignement civique?

18 janvier 2006

Les taux de participation aux élections diminuent au Canada. Lors des élections entre la Deuxième Guerre mondiale et 1988, les taux de participation des électeurs se situaient en moyenne à près de 75 %. Toutefois, dans les quatre élections depuis 1988, le taux de participation a diminué régulièrement et la moyenne est tombée jusqu'à 66 % (voir la figure 1; données tirées de Élections Canada).

**Figure 1 :**  
Taux de participation aux élections depuis la 2ème Guerre mondiale



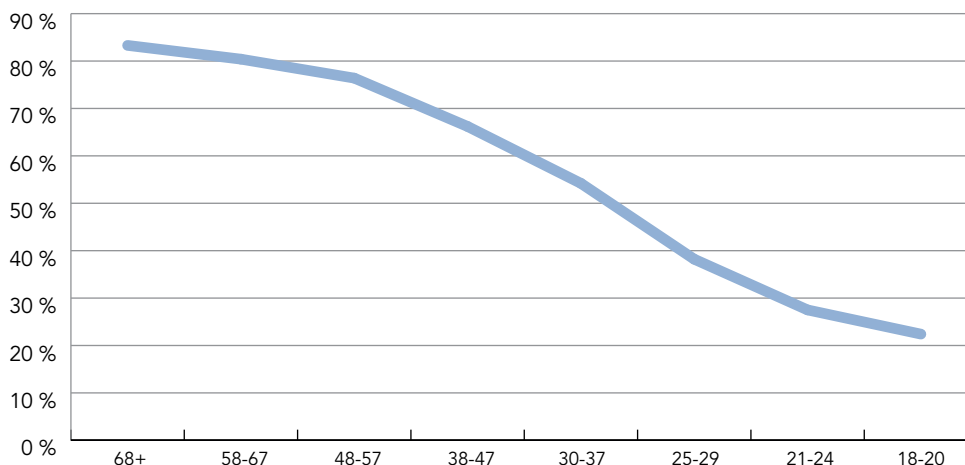
Au niveau international, cette tendance semble assez répandue. Selon l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance, les taux de participation aux élections dans le monde entier ont augmenté régulièrement entre 1945 et 1990. Toutefois, la participation a diminué depuis 1990 et dans plusieurs démocraties de longue date — y compris le Royaume-Uni, l'Irlande, les Pays-Bas, le Portugal, l'Italie, la Finlande, l'Autriche et le Japon — les taux de participation ont atteint des niveaux plus bas que jamais dans les plus récentes élections. Même si le déclin des taux de participation aux élections n'est pas un phénomène unique au Canada, « le Canada [se situe] presque au dernier rang dans les tableaux de participation des pays industrialisés »<sup>1</sup>.

Certaines personnes sont préoccupées par cette tendance et s'inquiètent à l'idée que la baisse des taux de participation des électeurs correspond à une baisse de confiance à l'égard des institutions démocratiques, à une montée du cynisme à l'égard de la politique et à une diminution de l'attachement des citoyens à l'égard du Canada. Pour faire la lumière sur la question, les chercheurs du CCA ont soumis des données disponibles à un examen rigoureux.

Les analyses récentes laissent à croire que la baisse des taux de participation des électeurs résulte largement du taux extrêmement faible de participation aux élections chez les jeunes électeurs. Par exemple, dans une étude commandée par Élections Canada, Pammett & LeDuc (fichier pdf)<sup>2</sup> ont constaté que dans l'élection fédérale de 2000, le taux de participation chez les électeurs âgés de plus de 58 ans était supérieur à 80 %, mais se situait au niveau consternant de 22 % chez les 18 à 20 ans (voir la figure 2). Les auteurs de l'étude de Élections

Canada concluent que l'âge est l'un des meilleurs prédicteurs de la participation électorale, plus précis que le revenu, le degré de scolarisation, l'intérêt à l'égard des questions politiques ou la perception de l'exercice du droit de vote comme devoir civique.

**Figure 2 :**  
Élection 2000 – Participation selon l'âge



Les électeurs plus âgés se sont toujours manifestés en plus grand nombre que les plus jeunes. Lorsque les gens entrent dans la population active, s'établissent et commencent à élever leurs enfants, ils prennent davantage conscience du rôle du gouvernement et sont davantage enclins à assumer un rôle actif dans le choix de leurs élus. En raison de cet effet lié aux stades de l'existence, les électeurs plus âgés sont davantage représentés que les jeunes électeurs dans une élection donnée. Cependant, depuis plusieurs années, les taux de participation électorale de chaque génération sont inférieurs à ceux des générations correspondantes à des époques antérieures. À partir des données tirées des études sur les élections au Canada remontant jusqu'en 1968, Blais et ses collègues (fichier pdf)<sup>3</sup> ont examiné le comportement de vote de quatre générations de Canadiens. Ils ont constaté que pour un même âge, les taux de participation étaient inférieurs de 2 ou 3 % pour la génération de l'après-guerre que pour la génération de l'avant-guerre. Les taux étaient inférieurs de 10 % pour les électeurs de la génération des années 60 que pour ceux de la génération de l'après-guerre et de 10 points encore pour la génération des années 70 par rapport à la génération des années 60. Bref, les jeunes électeurs voteront généralement moins que les électeurs plus âgés et les jeunes électeurs d'aujourd'hui ont encore moins de chances de voter que les générations antérieures de jeunes électeurs. Au fur et à mesure que les générations plus récentes commencent à remplacer les plus âgées au sein de la population des électeurs, cet effet lié aux générations fait baisser le taux global de participation.

## Pourquoi les jeunes électeurs ne se présentent-ils pas aux urnes?

Une idée répandue veut que la génération actuelle de jeunes électeurs (ou plutôt de non-électeurs, pour nous exprimer plus précisément) préfère exprimer ses opinions politiques au moyen de formes de participation moins conventionnelles. Les jeunes seraient tout à fait disposés à traverser le pays pour participer à une manifestation de protestation, mais pas à traverser la rue pour voter. Or, même si les jeunes peuvent s'adonner à des formes de participation politique non conventionnelles, il n'existe aucune donnée démontrant que ces activités remplacent le fait de voter. Dans une analyse récente des données provenant de l'Enquête sociale générale de 2003, Anne Milan (fichier pdf)<sup>4</sup> confirme que les jeunes ont effectivement divers comportements politiques autres que le vote (par exemple : signature de pétitions, boycott de produits, assistance à des réunions publiques), mais qu'ils ne s'y engageront pas plus que les générations antérieures et même qu'ils ont plus de chances de voter que de s'adonner à tout autre type de comportement politique. D'ailleurs, les personnes qui se livrent à des formes de participation politique non conventionnelles ont au moins autant de chances (et souvent plus de chances) de voter que ceux qui ne sont pas dans cette situation<sup>5</sup>.

Selon une autre idée répandue, les jeunes électeurs d'aujourd'hui éprouvent un cynisme particulièrement poussé à l'égard de la politique et du processus politique. Selon ce point de vue, le fait que les jeunes ne veuillent pas voter reflète leur apathie générale et leur sens de marginalisation en politique. Une fois de plus, les données disponibles ne reflètent pas cette proposition. Dans un sondage, Élections Canada a demandé aux répondants s'ils étaient d'accord pour dire que leur vote ne comptait pas vraiment. Les non-votants plus âgés avaient plus de chances de convenir de l'exactitude de cet énoncé que les non-votants plus jeunes. Les personnes plus âgées expriment également une confiance plus réduite à l'égard du processus politique que les jeunes. Les résultats d'une étude distincte, commandée par l'Institut de recherche en politiques publiques, laissent à croire que les jeunes Canadiens sont en réalité moins cyniques, signalent une plus grande satisfaction à l'égard de la démocratie et des élections canadiennes et ont une opinion plus positive du gouvernement fédéral que les électeurs plus âgés<sup>6</sup>.

## Qu'est-ce qui empêche les jeunes électeurs de se rendre aux urnes?

S'il n'est pas exact d'affirmer que les jeunes Canadiens ne sont pas disposés à exercer leur droit de vote parce qu'ils sont trop occupés par d'autres formes d'expression politique ou trop butés dans leur cynisme à l'égard de la politique, quels obstacles les empêchent donc de se rendre aux urnes? Une explication – que certains faits semblent étayer – veut que les jeunes soient moins engagés dans les dossiers politiques d'actualités et les connaissent moins bien.

Dans une étude sur le comportement des électeurs au Nouveau-Brunswick préparée pour la Commission sur la démocratie législative du Nouveau-Brunswick, Howe a démontré que les jeunes Néo-Brunswickois connaissent

moins bien les faits politiques de base que les habitants plus âgés de la province<sup>7</sup>. Invités à nommer les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta, 17 % seulement des répondants de moins de 30 ans sont parvenus à en nommer au moins deux. Ce taux de réussite a grimpé à 58 % chez les personnes âgées de plus de 60 ans. Il semble donc exister un écart dû à l'âge dans les connaissances politiques de base.

La génération actuelle de jeunes semble être moins bien informée que les générations antérieures. Howe a examiné les réponses à des questions de connaissance générale de la politique (par exemple : l'identité de personnalités politiques) dans les sondages de 1956, 1984 et 2000 (à partir de données sur le sondage Gallup et de données provenant des études sur les élections au Canada)<sup>8</sup>. Au fil du temps, une proportion croissante de jeunes Canadiens démontre une connaissance politique « faible » à ces enquêtes. Par contraste, cette proportion diminue chez les Canadiens plus âgés.

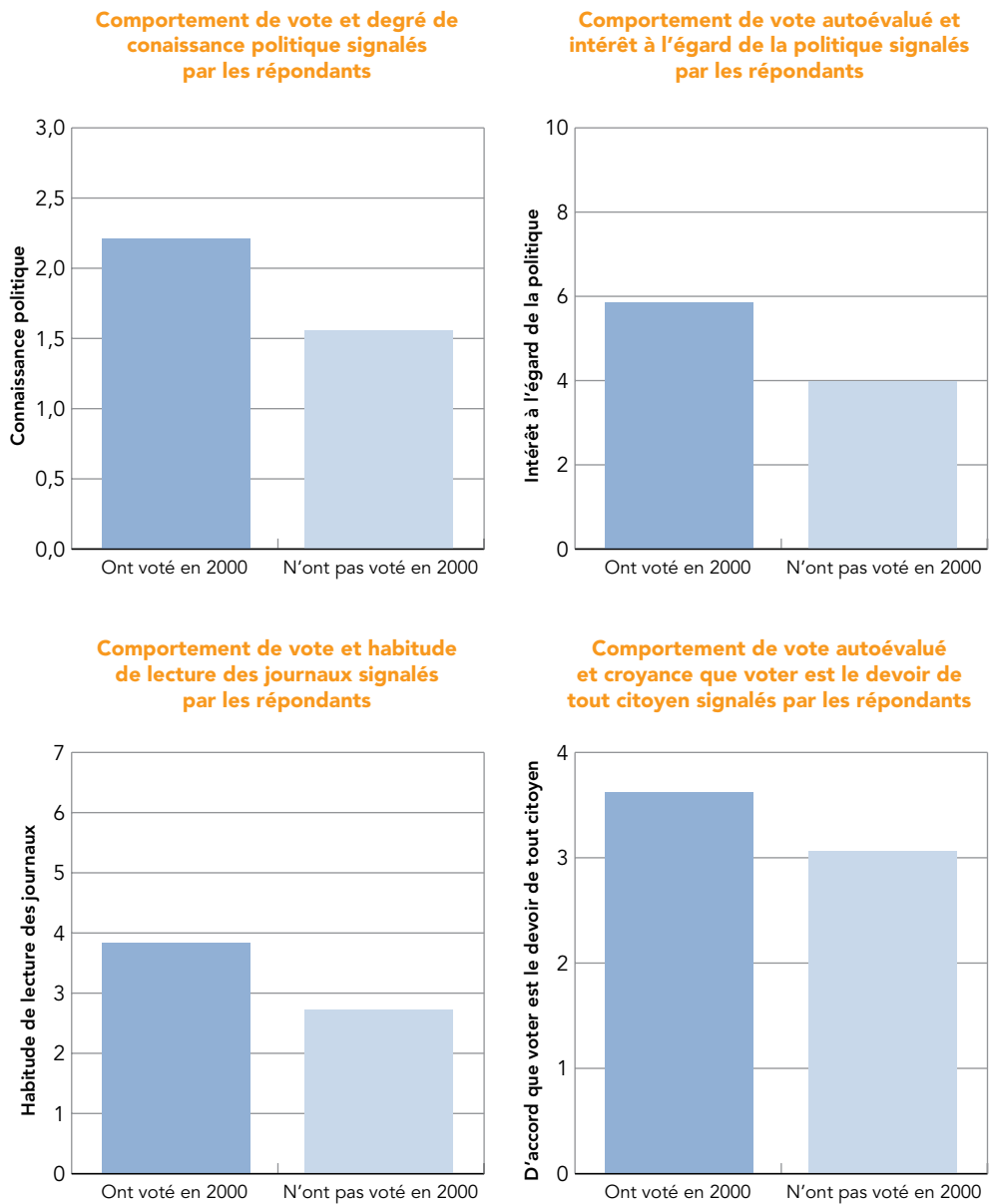
Howe a également constaté que les jeunes ont moins de chances de s'intéresser à la politique, de lire les journaux et de considérer l'exercice du droit de vote comme un devoir pour tous citoyens<sup>9</sup>. Tous ces facteurs laissent à croire que les jeunes ne sont pas particulièrement engagés dans le discours politique canadien; ces mêmes facteurs sont également corrélés avec le fait de ne pas voter. Les données de l'Étude électorale canadienne montrent que les personnes qui déclarent avoir voté à l'élection fédérale de 2000 se déclarent également davantage intéressées par la politique et affirment lire le journal plus fréquemment que les personnes qui ont déclaré n'avoir pas voté. Les votants réussissent mieux que les non-votants à répondre aux questions portant sur les connaissances en politique (par exemple : « Vous rappelez-vous le nom du ministre des Finances? »). Enfin, les votants ont déclaré en plus grand nombre que les non-votants qu'ils sont d'accord avec l'énoncé suivant : « Tout citoyen a le devoir de voter » (voir la figure 3).

## **Pourquoi les jeunes Canadiens d'aujourd'hui sont-ils moins engagés dans le processus politique que les générations antérieures?**

Le manque d'engagement dans le processus politique des jeunes Canadiens pourrait faire qu'ils ne votent pas mais pourquoi les jeunes d'aujourd'hui sont-ils encore moins engagés que les jeunes des générations passées? Un endroit qui pourrait éclairer ce questionnement est l'enseignement du civisme à l'école et en particulier l'évolution au fil du temps de la nature de l'instruction civique au Canada. Dans les débuts de l'instruction universelle au Canada, le but principal de la scolarisation consistait à préparer les jeunes à assumer les droits et les responsabilités de la citoyenneté. « Pratiquement toutes les matières ou programmes étaient défendus en fonction de leur contribution au civisme, non seulement les cas évidents comme l'histoire, le langage et la littérature, mais encore le jardinage, l'art, la musique, l'histoire naturelle, l'éducation physique, la santé, les sciences, et ainsi de suite », dit Ken Osborne<sup>10</sup>. Avec le temps, l'accent mis sur la citoyenneté a cédé le pas à l'importance attachée à la préparation des jeunes à leur rôle dans la nouvelle économie mondiale. Mark Evans dit que l'instruction

civique a été reléguée « en marge du programme éducatif partout au Canada »<sup>11</sup>. L'instruction civique n'est plus omniprésente dans les programmes d'étude, mais confinée dans un espace beaucoup plus restreint dans les programmes d'études de sciences sociales et d'instruction civique.

Figure 3 :

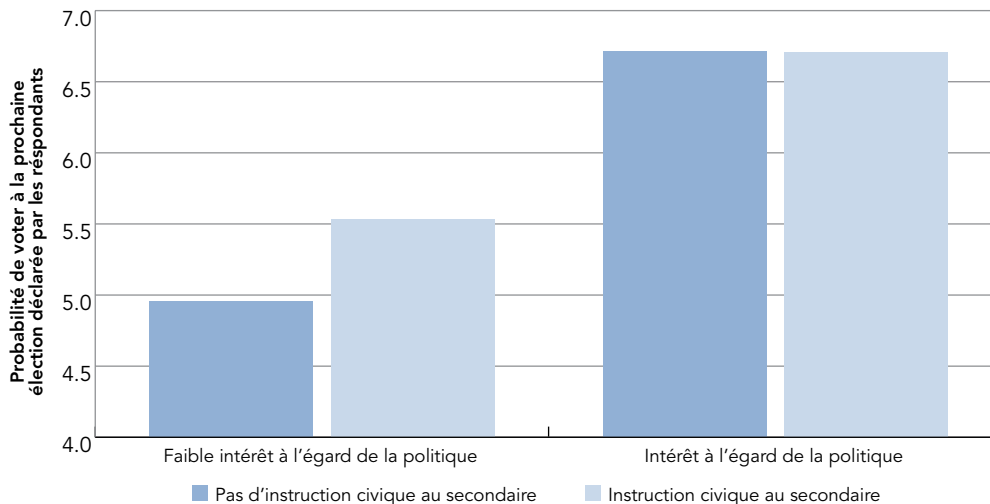


Alors même que l'enseignement des mathématiques, des sciences et de l'informatique assume une importance sans cesse croissante dans les écoles canadiennes, d'autres matières comme l'histoire du Canada et le civisme risquent de sombrer dans l'oubli. Les rares ressources sont attribuées de manière disproportionnée aux matières dont on considère qu'elles sont les plus directement pertinentes à la préparation à une carrière dans l'économie du savoir. Par exemple, les professeurs de mathématiques et de sciences doivent obligatoirement avoir reçu une formation spécifique dans leur domaine, tandis que les cours d'études sociales sont souvent attribués à des professeurs n'ayant aucune formation spécifique. Selon les résultats de l'Évaluation provinciale de l'apprentissage des études sociales en Colombie-Britannique en 1996, la dévaluation des études sociales a eu un impact négatif mesurable sur l'éducation en sciences sociales. Ce rapport révèle une baisse du rendement des élèves par rapport à l'évaluation précédente des études sociales (en 1989). Les auteurs du rapport soutiennent que ce déclin reflète « une prise de conscience moins fréquente chez les élèves de certains des éléments de base qui servent à informer un citoyen fonctionnel du Canada et du monde ». Les auteurs concluent que « nous ne faisons pas assez pour susciter par l'éducation un civisme responsable, éclairé, inquisiteur et participatif ».

### **Est-il possible d'inférer un lien direct entre les changements apportés à l'éducation civique et le déclin de la participation aux élections?**

L'Étude électorale canadienne de 2004 offre quelques données intéressantes à cet égard. Dans l'étude de 2004, on invitait les répondants à déclarer s'ils avaient suivi un cours d'instruction civique à l'école secondaire. Ceux qui répondaient affirmativement avaient notablement plus de chances de déclarer qu'ils voteraient à la prochaine élection. Il est surprenant de constater que cet effet ne se manifestait pas chez les répondants signalant un degré élevé à l'égard de la politique, mais se confirmait en revanche pour les personnes s'intéressant peu à la politique (voir la figure 4). Autrement dit, les personnes s'intéressant peu à la politique ont peu de chances de voter, mais ont notablement plus de chances de voter si elles ont suivi un cours de civisme à l'école secondaire. Ces données ne nous permettent pas d'établir un lien entre la qualité de l'instruction civique au secondaire et le comportement ultérieur dans les élections, mais elles soulignent l'argument selon lequel l'instruction civique est étroitement reliée aux tendances en matière de vote plus tard dans la vie.

**Figure 4 :**  
Rôle de l'instruction civique dans le comportement de vote



Les répondants qui ont évalué leur niveau d'intérêt pour la politique à 0, 1 ou 2 sont classés comme ayant un faible intérêt (20 % de l'échantillon); et ceux qui l'établissent à 8, 9 ou 10 comme étant intéressés (28 % de l'échantillon).

L'échelle de probabilité de voter varie entre « certain de ne pas voter » à « certain de voter ».

## Leçons en matière d'apprentissage

Les écoles ont manifestement un rôle important à jouer dans la formation de jeunes Canadiens politiquement avertis et intéressés. Même si l'instruction civique languit depuis des années, certains signes laissent à croire que cet état de choses commence déjà à évoluer. Un rapport (fichier pdf) récent de l'UNESCO sur l'éducation pour la paix, les droits de la personne, la démocratie, la compréhension internationale et la tolérance note que « l'éducation à la citoyenneté bénéficie d'un important regain d'intérêt au Canada »<sup>12</sup>. Les ministères de l'Éducation de tout le pays mettent au point de nouveaux programmes d'étude en civisme et la signification de l'instruction civique interpelle les leaders en éducation. Il reste néanmoins à apporter des améliorations spécifiques.

Si l'instruction civique doit rester cantonnée dans la classe d'études sociales, « les conseils et commissions scolaires du Canada devraient exiger que les études sociales jouent un rôle plus important dans la vie des élèves. Ils devraient exiger que les professeurs d'études sociales soient correctement préparés à cette importante responsabilité », allègue Charles Ungerleider. Il souligne que les enseignants des mathématiques et des sciences reçoivent une formation spécifique dans ces domaines, ce qui n'est pas nécessairement le cas chez les enseignants qui sont appelés à enseigner les classes d'études sociales<sup>13</sup>.

À présent que la plupart des écoles ont un accès, si minime soit-il, à l'Internet, les professeurs de sciences sociales peuvent exploiter toute la richesse des ressources disponibles en ligne. Par exemple, la Fondation Historica s'efforce d'encourager la meilleure instruction possible en histoire canadienne et à



donner aux Canadiens le goût d'explorer leur histoire. Sur son site Web, Historica propose un large éventail de programmes scolaires, de plans de cours et de jeux pour les élèves. L'Institut du Dominion s'efforce de former des citoyens actifs et informés grâce à une connaissance plus approfondie et une appréciation plus positive de l'évolution du Canada. Dans le Projet de la démocratie, l'Institut s'efforce d'encourager les jeunes Canadiens à voter aux élections fédérales. Ce projet comporte des rencontres de discussion avec tous les candidats à l'élection, un sondage en ligne, un vote par texte, le téléchargement gratuit de la musique et des outils éducatifs, le tout sur le site Web de l'Institut du Dominion. Le programme Vote jeunesse a été conçu pour favoriser l'intérêt à l'égard du vote chez les jeunes Canadiens, avant qu'ils ne parviennent à l'âge de voter. Les écoles qui s'inscrivent pour ce programme reçoivent un matériel d'apprentissage gratuit et les élèves des écoles inscrites s'informent sur les questions électorales pendant la période de campagne, puis participent à une élection parallèle qui coïncide à l'élection réelle. Le site Web CBC Canada Votes contient également toute une gamme de ressources d'apprentissage thématiques à l'intention des enseignants.

Afin de contrer le phénomène du décrochage politique (c'est-à-dire le cas des citoyens qui ne sont pas engagés dans le processus politique et qui ne participent pas aux élections), Henry Milner<sup>14</sup> soutient que « l'un des principaux objectifs des mesures en matière d'instruction civique doit être de favoriser l'habitude de porter attention à l'information politique ». (p. 20) De tels cours devraient prendre en compte les réalités de la politique moderne axée sur les conflits et devraient initier les élèves de manière impartiale aux positions partisans qui caractérisent de nombreuses problématiques politiques actuelles ainsi qu'aider les élèves à acquérir l'habitude de rester au courant de l'actualité politique.

La possibilité d'abaisser l'âge minimum pour voter a également été proposée. Mark N. Franklin<sup>15</sup> soutient que réduire l'âge de voter à 16 ans donnerait aux jeunes citoyens leur première occasion de voter à un moment moins délicat de leur existence, lorsqu'ils sont davantage ouverts à l'influence des professeurs et des parents qui peuvent les encourager à voter. Puisque la réponse de chacun à la première possibilité de voter inaugure souvent une tendance de longue durée, cette question mérite d'être approfondie. Il serait également possible d'inviter les écoles canadiennes à jouer un rôle beaucoup plus important en vue d'encourager la participation électorale. Les professeurs pourraient mettre au point des activités en classe et des devoirs s'articulant sur les types de connaissances politiques concrètes indispensables pour voter en connaissance de cause; il serait également possible de traiter les formalités d'inscription à la liste des électeurs et le fait de voter en soi comme des occasions d'apprentissage pratique.

Au-delà de l'école, d'autres institutions ont également la responsabilité de sensibiliser de jeunes électeurs aux questions électorales. M. Jean-Pierre Kingsley, directeur général des élections du Canada, a pris des mesures pour s'assurer qu'Élections Canada prenne cette responsabilité au sérieux. Élections Canada a mis au point ce que Kingsley appelle une « stratégie sur plusieurs axes » qui vise à faire mieux comprendre aux jeunes Canadiens le processus politique et le rôle qu'il joue; éliminer les obstacles administratifs à la participation électorale; et sensibiliser le public au problème du déclin de la participation aux élections chez les jeunes<sup>16</sup>. Élections Canada a lancé ses

propres initiatives, y compris un site Web Jeunes électeurs et appuie également les efforts en instruction civique déployés par des organismes non gouvernementaux.

On encourage également les partis politiques eux-mêmes à développer des méthodes pour instruire les jeunes électeurs. Lors des campagnes électorales, les représentants de ces partis déploient leurs efforts pour informer le public sur les questions politiques de l'heure et sur leur position face à cette question. Puisque les partis politiques reçoivent à présent des subventions fournies par les contribuables pour financer leurs campagnes, selon Rudyard Griffiths et Greg Lyle, les partis ont eux aussi la responsabilité de prendre en charge le dossier de la participation des jeunes au processus politique et les encourager à voter<sup>17</sup>.

#### Définitions de génération utilisées par Blais & collègues

Génération de l'avant-guerre : nés avant 1945

Génération de l'après-guerre : nés entre 1945 et 1959

Génération des années 60 : nés dans les années 60

Génération des années 70 : nés dans les années 70

## Références

- <sup>1</sup> Cahier du CRIC 3. La participation électorale au Canada : la démocratie canadienne est-elle en crise?, novembre 2001. [fichier pdf]
- <sup>2</sup> Pammett, J., et L. LeDuc. Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants, Rapport commandé par Élections Canada, 2003. [fichier pdf]
- <sup>3</sup> Blais, A., et E. Gidengil, N. Nevitte et R. Nadeau. Where does turnout decline come from? *European Journal of Political Research*, 43, 2004, pages 221 à 236. [fichier pdf]
- <sup>4</sup> Milan, A. Volonté de participer : l'engagement politique chez les jeunes adultes, *Tendances sociales canadiennes*, no de catalogue de Statistique Canada 11-008, 2005. [fichier pdf]
- <sup>5</sup> Howe, P. Voter Participation in New Brunswick and the Political Disengagement of the Young, Rapport de recherche pour la Commission sur la démocratie législative du Nouveau-Brunswick, 2004.
- <sup>6</sup> O'Neill, B. Generational patterns in the political opinions and behaviour of Canadians: Separating the wheat from the chaff, *Institut de recherche sur les politiques publiques, Enjeux publics*, 2: 5, 2001, [fichier pdf]
- <sup>7</sup> Howe, P. Voter Participation in New Brunswick and the Political Disengagement of the Young. Rapport de recherche pour la Commission sur la démocratie législative du Nouveau-Brunswick, 2004.
- <sup>8</sup> Howe, P. Where have all the voters gone? *Inroads*, 12, 2002, pages 74 à 83. [fichier pdf]

- <sup>9</sup> Howe, P. Voter Participation in New Brunswick and the Political Disengagement of the Young, Rapport de recherche pour la Commission sur la démocratie législative du Nouveau-Brunswick, 2004.
- <sup>10</sup> Osborne, K. Public schooling and citizenship in Canada, Canadian Ethnic Studies, 2000, page 32.
- <sup>11</sup> Evans, M. Educating for citizenship in schools in Canada, Orbit, 2003, 33.
- <sup>12</sup> Council of Ministers of Education Canada. Éducation pour la paix, les droits de l'homme, la démocratie, la compréhension internationale et la tolérance : Rapport du Canada, par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, 2001. [fichier pdf]
- <sup>13</sup> Ungerleider, C. Failing our Kids: How we are Ruining our Public Schools, McClelland & Stewart, Toronto, ON, 2003.
- <sup>14</sup> Milner, H. The phenomenon of political drop-outs: Canada in comparative perspective, Communication au congrès annuel de la Political Science Association, Leeds (R.-U.), 2005.
- <sup>15</sup> Franklin, M. Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945, Cambridge University Press, Cambridge, 2004.
- <sup>16</sup> Kingley, J.-P. Allocution du directeur général des élections, Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC), séminaire de recherche sur l'engagement politique des jeunes Canadiens, 2004.
- <sup>17</sup> Griffiths, R. et G. Lyle. So how do we get young people to vote? The Globe & Mail, le 7 décembre 2005.